

ment, si cela est nécessaire et en temps opportun, aux pipelines et autres mégaprojets, et réduira les coûts et risques assumés par les consommateurs canadiens. De nouveaux débouchés d'exportation importants s'ouvrent pour l'huile de canola, l'huile de soya ainsi que le blé et l'avoine de première qualité. L'Alberta, qui est un grand pôle d'attraction en tant que milieu humain et industriel pour de nombreuses entreprises de l'Ouest des États-Unis, a beaucoup à gagner de l'Accord de libre-échange.

Mais outre les avantages qu'elle présente au niveau national, la création d'une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis survient à un moment très critique pour les échanges mondiaux.

S'il s'était avéré impossible pour deux pays qui ont tant en commun de conclure un accord général, les perspectives de négociations multinationales de portée plus étendue auraient été très sombres. L'Uruguay Round a déjà suffisamment d'obstacles à surmonter. De nombreux pays ont des politiques qui protègent certains secteurs de la concurrence étrangère, imposent des restrictions inutiles à leurs partenaires commerciaux ou appliquent des mesures commerciales de façon sélective. Certains pays dont la position est très solide au plan commercial n'ont pas encore accepté les obligations commerciales que leur force leur permettrait d'assumer.

Aux négociations multilatérales, le Canada aura comme priorité d'obtenir un accès plus étendu à nos principaux marchés non américains, surtout, bien sûr, le Japon et l'Europe en tant qu'associés à la réforme du GATT et en tant que marchés sur lesquels nous cherchons à réduire les barrières tarifaires et non tarifaires imposées aux produits importants.

Les pays qui participent aux négociations de l'Uruguay Round se réuniront à Montréal au début de décembre à l'occasion d'une conférence d'examen à mi-parcours convoquée pour faire le bilan des progrès accomplis et tracer la voie à venir. Nous espérons des progrès dans certains domaines, notamment le renforcement du fonctionnement du GATT, l'agriculture, les présumées "sauvegardes" ainsi que la nouvelle politique commerciale couvrant les services, l'investissement et la propriété intellectuelle, questions que j'aborderai l'une après l'autre.

Ces derniers mois, depuis la publication des rapports des groupes spéciaux du GATT sur les pratiques des sociétés provinciales des alcools du Canada, sur le saumon et le hareng de la côte du Pacifique, et sur le boeuf, respectivement, les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés aux procédures de règlement des différends du GATT.